



Le 6 juin 2020

Objet : Résultat du vote de l'AG 4 juin 2020

Chères familles,

A la suite de notre assemblée générale ordinaire du 4 juin 2020, nous vous confirmons la clôture du vote électronique organisé via la plateforme Euro-Vote. Le dépouillement a été réalisé sous le contrôle d'un huissier et d'un représentant de l'APEL de Paris.

Nous souhaitons tout d'abord remercier chacune des familles qui s'est mobilisée et qui a participé à ce scrutin. La participation à ce vote est de 49,2 %.

La majorité des familles de Saint-Jean de Passy qui s'est exprimée a souhaité le maintien de l'ensemble des membres actuels à l'exception de Mme de La Guillonnière. Nous la remercions pour son dévouement au service des familles et pour son implication sans faille durant ces 3 dernières années.

Le Conseil d'administration procédera prochainement à l'élection de son nouveau président.

Le détail de l'ensemble du vote par résolution sera mis à disposition sur le site de l'Apel : www.apelsjp.fr.

Nous vous confirmons que lors de l'assemblée générale d'octobre 2020 aura lieu le renouvellement par tiers de votre Conseil comme chaque année. Nous serons heureux d'accueillir toutes les bonnes volontés pour rejoindre notre équipe.

Soyez assurées, chères familles, de notre entier dévouement à votre service et de notre profond désir d'apaisement et d'unité pour notre établissement.

L'équipe de l'APEL

Godielieve de Lempdes
Secrétaire Générale
APEL Saint-Jean de Passy